

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterSeal TX 1 aluminum gray  
Code du produit : 000000000050433731 000000000050433731  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Inhalation - Vapeur) : 4  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Cancérogénicité : 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

---

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

- Mentions de danger : H332 Nocif par inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- Intervention:**  
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Stockage:**  
P405 Garder sous clef.
- Elimination:**  
P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0 Date de révision: 09/08/2020 Numéro de la FDS: 000000687745 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/08/2020

**Autres dangers**

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Mastic  
isocyanate  
Polymère

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
calcaire	1317-65-3	>= 10 - < 15
dioxyde de titane	13463-67-7	>= 3 - < 5
talc	14807-96-6	>= 1 - < 5
Stoddard solvent	8052-41-3	>= 1 - < 3
oxyde de calcium	1305-78-8	>= 1 - < 3
triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane	2530-83-8	>= 0.3 - < 1
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	>= 0.3 - < 1

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Retirer les vêtements souillés.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.  
Aider à la respiration au besoin.  
Secours médical immédiat.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

- 
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. Secours médical immédiat.
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.
- Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

- 
- Produits de combustion dangereux : gaz nitreux  
fumées  
isocyanate  
vapeur
- Information supplémentaire : Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.  
Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.
- Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.
- Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

---

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Evacuer les personnes.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Endiguer.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

stockage et du lieu de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.  
En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.  
Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation.  
Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
Protéger de l'humidité.  
Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.

Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.
- Matières à éviter : Respecter la réglementation du concept de stockage groupé VCI.
- Température de stockage recommandée : -17 °C  
48 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Température minimum de stockage:  
Température maximum de stockage:

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/08/2020

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base		
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	VLE (fraction pouvant et vapeur)	0.005 ppm	ACGIHTLV		
		Effet sur la peau (fraction pouvant et vapeur)		ACGIHTLV		
		VME (fraction pouvant et vapeur)	0.001 ppm	ACGIHTLV		
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL		
		C	0.01 ppm	CA BC OEL		
		TWA	0.005 ppm 0.04 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL		
		(c)	0.02 ppm 0.1 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL		
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL		
		C	0.02 ppm	CA ON OEL		
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.001 ppm	ACGIH		
		STEL (Fraction inhalable et vapeur)	0.005 ppm	ACGIH		
		oxyde de calcium	1305-78-8	VME	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIHTLV
				valeur REL	2 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
PEL	5 mg/m <sup>3</sup>			29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)		
VME	5 mg/m <sup>3</sup>			29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)		
TWA	2 mg/m <sup>3</sup>			CA AB OEL		
TWA	2 mg/m <sup>3</sup>			CA BC OEL		
VEMP	2 mg/m <sup>3</sup>			CA QC OEL		
TWA	2 mg/m <sup>3</sup>			ACGIH		
calcaire	1317-65-3			valeur REL (Respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
				valeur REL (Total)	10 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)		
		PEL (Pous-	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR		

**MasterSeal TX 1 aluminum gray**

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/08/2020

		sière totale)		1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Frac- tion respi- rable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Pous- sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m3	ACGIHTLV
		PEL (Pous- sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Pous- sière totale)	10 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de ti- tane)	ACGIH
talc	14807-96-6	VME (Frac- tion respi- rable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VEMP (fi- bres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	2 mg/m3	CA BC OEL



## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/08/2020

		nable)		
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Frac- tion respi- rable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	2 mg/m3	ACGIH
Stoddard solvent	8052-41-3	VME	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	350 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	1,800 mg/m3	NIOSH
		PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm 525 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH

## Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Con- centration admis- sible	Base
monoxyde de carbone	630-08-0	VME	25 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	35 ppm 40 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	200 ppm 229 mg/m3	NIOSH
		PEL	50 ppm 55 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	35 ppm 40 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE	200 ppm 229 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	25 ppm 29 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	35 ppm 40 mg/m3	CA QC OEL

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/08/2020

		VECD	200 ppm 230 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	25 ppm	ACGIH
dioxyde de carbone	124-38-9	VME	5,000 ppm	ACGIHTLV
		VLE	30,000 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	5,000 ppm 9,000 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		VLE	30,000 ppm 54,000 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		PEL	5,000 ppm 9,000 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	10,000 ppm 18,000 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE	30,000 ppm 54,000 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	5,000 ppm 9,000 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	30,000 ppm 54,000 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	5,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	15,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	30,000 ppm 54,000 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VEMP	5,000 ppm 9,000 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	5,000 ppm	ACGIH
		STEL	30,000 ppm	ACGIH
acide cyanhydrique	74-90-8	VLE	4.7 ppm (CN)	ACGIHTLV
		(c)	4.7 ppm 5.2 mg/m <sup>3</sup> (Cyanure)	CA AB OEL
		C	4.7 ppm (Cyanure)	CA BC OEL
		P	10 ppm 11 mg/m <sup>3</sup> (Cyanure)	CA QC OEL
		C	4.7 ppm (Cyanure)	ACGIH

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.  
 Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.  
Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

## Protection des mains

Remarques : Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc chloroprène (Néoprène) caoutchouc nitrile (Buna N) polyéthylène chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) caoutchouc butyle dépend des conditions d'utilisation.  
Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

## Protection des yeux

: Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)  
Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

## Protection de la peau et du corps

: Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.  
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran dépend des conditions d'utilisation.  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

## Mesures de protection

: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.  
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.  
Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.

## Mesures d'hygiène

: Laver immédiatement les vêtements sales .  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

Aspect	:	pâte
Couleur	:	gris
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	neutre
Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'éclair	:	ne forme pas d'étincelles
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non inflammable Méthode: Manuel d'épreuves et critères. Test n° 1 (United Nations Recommendations on the Transport of Dangerous Goods).
Auto-inflammation	:	non auto-inflammable
Densité	:	9.6 lb/USg (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble (15 °C)
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Substances auto-échauffantes	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.  Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescrip-

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

	tions/recommandations pour le stockage sont respectées.
	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réactions avec les alcools. Réactions avec les acides. Réactions avec les alcalins (bases). Réactions avec les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de polymérisation. Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Éviter l'humidité.  Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	: Acides Amines Alcools Eau bases Des bases fortes Substances/produits réagissant avec les isocyanates.
Produits de décomposition dangereux	: oxydes d'azote Isocyanates aromatiques gaz/vapeurs

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 14.8 mg/l  
Remarques: Déterminé pour la vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**MasterSeal TX 1 aluminum gray**

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

**Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Produit:**

Remarques : A un effet sensibilisant.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Remarques : Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version 1.0      Date de révision: 09/08/2020      Numéro de la FDS: 000000687745      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/08/2020

---

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Composants:****dioxyde de titane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: non applicable

**talc:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: non applicable

**Stoddard solvent:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.5 - 6.4 (20 °C)  
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC

**oxyde de calcium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la substance est inorganique.

**triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.915  
Méthode: autre (calculé(e))  
Remarques: Non mesurable

**2,6-diisocyanate de toluylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.74  
Méthode: autre (calculé(e))

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

---

**MasterSeal TX 1 aluminum gray**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)	:	OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)	:	OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV	:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris



## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

CA QC OEL	:	en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail. Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE	:	Valeur limite maximale:
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL	:	Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
ACGIH / C	:	Limite plafond
ACGIHTLV / VLE	:	Valeur limite maximale:
ACGIHTLV / Effet sur la peau	:	Effet sur la peau :
ACGIHTLV / VLE	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA AB OEL / (c)	:	plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA ON OEL / C	:	Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée
CA QC OEL / P	:	Plafond
NIOSH / Ceil_Time	:	Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):
NIOSH / VLE	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé

## MasterSeal TX 1 aluminum gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/08/2020	000000687745	Date de la première version publiée: 09/08/2020

(nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 09/08/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.**

CA / FR